

Communiqué

Mobilité électrique

Quatre bornes de recharge pour voiture sur le domaine public

Dès ce mois d'avril, les conducteurs de voiture électrique peuvent recharger leur voiture sur le domaine public. Quatre bornes ont été installées à l'avenue Ruchonnet, rue du Liseron, rue Saint-Martin et place du Tunnel.

Pour encourager l'acquisition de véhicules électriques, qui permettent de diminuer les émissions de CO₂, la Ville de Lausanne propose dorénavant quatre bornes de recharge sur le domaine public.

Elles sont situées aux emplacements suivants :

- en haut de la rue Ruchonnet (Cecil);
- à la rue du Liseron (au débouché de l'avenue d'Ouchy);
- au bas de la rue Saint-Martin;
- à la place du Tunnel (parking derrière le petit kiosque), dès le 8 avril.

Chaque borne peut alimenter – avec de l'électricité 100% renouvelable – deux véhicules jusqu'à une puissance de 22 kW simultanément. Les jours ouvrables, durant certaines périodes, la durée de stationnement et de charge est limitée à deux heures maximum, ce qui permet d'accumuler 40 kWh (env. 200 km d'une Renault Zoé).

Le tarif est de 50 ct/kWh et la taxe d'occupation de CHF 2,50 ou CHF 2,00 selon la zone tarifaire. Le paiement peut se faire avec la carte RFID d'un réseau de recharge, SwissPass Plus, l'application mobile EVPASS, par carte de crédit sans contact ou par sms.

Ce projet est financé en partie par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE). En fonction des résultats de fréquentation, d'autres bornes pourraient être déployées à l'avenir.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux**, directeur des Services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00
- **Florence Germond**, directrice des Finances et de la mobilité, tél. 021 315 72 01

Lausanne, le 2 avril 2019